



Communiqué de presse

Mohamed LAQHILA
Député des Bouches du Rhône

27 juin 2021 : la démocratie malade.

Aix-en-Provence, le 30 juin 2021

Le député Mohamed Laqhila réagit au désintérêt des citoyens pour les élections locales.

« Dimanche soir le rideau des résultats s'est refermé sur le spectacle des élections locales. Nous nous sommes levés et avons applaudi la fin heureuse d'une semi-tragédie régionale. Tout à notre joie de l'élection du candidat démocrate, nous avons oublié que nous étions si peu dans la salle. Au théâtre des illusions perdues soixante-dix pourcents des spectateurs ne sont pas venus.

Le rideau se referme sur une démocratie que nous n'avons plus en commun, un exercice que nous ne partageons plus. Avec trente pourcents de participation, la France affirme son désamour, la France ne croit plus en sa représentation. A force de lui indiquer uniquement « contre qui voter » on ne lui dit plus « pourquoi voter ». En l'absence de vision commune il ne reste que des intérêts particuliers pour motiver candidats et électeurs. Dès lors, l'impossibilité de réponse individuelle entraîne frustration, rancœur et colère. Sans projets de société, avec très peu d'élus représentatifs, sans idées et sans héros, la France se recroqueville sur elle-même, insatiable de progrès et toujours inassouvie. Nous assistons aujourd'hui, non plus à un vote contre un camp mais à une absence de vote pour tout et tous. Nous avons vidé la salle.

À l'acte I de l'élection d'Emmanuel Macron, il y avait la promesse d'une recomposition, une nouvelle façon de faire de la politique éthique et transparente. La déception dans cette attente entraîne une lente et profonde décomposition du corps électoral. Je joue cette pièce depuis 2017 au sein des « démocrates et démocrates apparentés ». Nous en sommes au quatrième acte et les lumières s'éteignent une à une. Inlassablement, nous répétons notre texte jamais repris par le metteur en scène. La réforme constitutionnelle, la proportionnelle, la modernisation de notre fonctionnement électoral : le vote électronique, le vote par correspondance et les procurations en ligne, ne sont toujours pas dans le script. En tant que député des Bouches-du-Rhône, je demanderai en plus des actions fortes d'implication des citoyens par la mise en place du vote obligatoire et le décompte du vote blanc. Les droits facilités mais les devoirs affirmés.

Nous avons un an pour rallumer « les feux de la rampe », ouvrir le rideau sur un spectacle pour tous, oublier les urnes fumantes de l'abstention pour porter l'ambition de faire à nouveau société, d'entraîner les français vers le progrès. Nous avons un an pour rereplir la salle. »

Mohamed LAQHILA
Député des Bouches du Rhône